RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ARDÈCHE

ARRÊTÉ N° 2026/141

DOSSIER N° DP 07005 26 C0046

Déposé complet le : 13/10/2026
Affiché le : 28/09/2026
Par : Denis BERARD
Demeurant : 2385 chemin de la Quate, 07400 Alba la Romaine
Pour : Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture
Sur un terrain sis : 2385 chemin de la Quate, 07400 Alba la Romaine
Cadastré : C 1013, C 1698

ARRÊTÉ
De non opposition à une déclaration préalable
Au nom de la commune de Alba-La Romaine

Le Maire D'ALBA LA ROMAINE

Vu la déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire présentée complète le 13/10/2026 par :

• Denis BERARD, demeurant au 2385 chemin de la Quate, 07400 ALBA LA ROMAINE ;

Vu l'avis de dépôt de ladite déclaration préalable, affiché en Mairie le 28/09/2026 ;

Vu l'objet de la demande :
• Pour l'installation de panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture ;
• Sur un terrain situé : 2385 chemin de la Quate, 07400, ALBA-LA-ROMAINE ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

ARRÊTE

Article unique :
Il n'est PAS FAIT OPPOSITION à la déclaration préalable visée ci-dessus.

Fait à Alba-la-Romaine, le 15 octobre 2026

Le Maire,
Philippe BOUNIARD



Le Maire :
. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
. Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon par voie postale (palais des juridiction administratif -184 Rue Duguesclin-69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr Dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales